

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044536

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (é)

Matricule : 3670

Société : ILM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUTAYEB FOUAD

Date de naissance : 24.09.1962

Adresse : 12, RUE VENITIA Polo

Tél. : 0601 155878

Total des frais engagés : 1500 + 601.50 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11.06.2023

Nom et prénom du malade : BOUTAYEB FOUAD Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Electrice goutteuse le verrues

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca

Le : 21/06/23

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 JUIN 2023	K30		15,00	
	+ (en) malade		10,00	DR. GUY LAROCHE Médecin de famille 12 JUIN 2023

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourpisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALTAJAMI Dr. ALTAJAMI Secteur en Pharmacie Panoramique Polo 522.52.19.99	21/6/2023	601,50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**DOCTEUR OUADFEL MOHJA**

**DERMATOLOGUE VENEROLOGUE**

**SPECIALISTE**

**MALADIES DE LA PEAU ET DU CUIR CHEVELU**

**MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES**

**MEDECINES ESTHETIQUE -COSMETOLOGIE**

**Reçu/Note d'honoraires**

<b>Date</b>	<b>Numéro</b>
12/06/2023	F/3646/2023

**BOUTAYEB FOUAD**

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Acte</b>	<b>Montant</b>
12/06/23	Cabinet	ELECTRO [k30+CONSOMMABLE]	1.500,00
			<b>Total 1.500,00</b>

**Arrêtée la présente Note à la somme de:**

**MILLE CINQ CENTS DIRHAMS**

**ELECTROCOAGULATION DE VERRUE**

Dr. OUADFEL MOHJA  
Bermuda 14, quartier Hallaf  
(ex. Rostand) 1000 Casablanca  
Tél: 0522 20 47 77 / 17 68 - GSM 2

# Seui Protomed

Spécialiste

- Maladies de la peau et cuir chevelu
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Médecine Esthétique - Cosmétologie

اختصاصية في

- أمراض الجلد والشعر
- الامراض التناسلية
- الطب التجميلي

10-11 jam

الدكتورة وادف مهجة

Docteur Ouadfel Mohja

DERMATOLOGUE VENEROLOGUE

BONTAIES Novad

Casablanca, le 12 JUN 2023

148,00

1) Nettoyer avec BACTOSPRAY

Addo

207,00

2) Acoplast gel 1.5 Repulster

Bi

60,00

3) Spandrap Vrgo stérile



Vrgo deme

PHARMACIE CALIFORNIA  
ALI ALAMI  
Docteur en Pharmacie  
435, Bd. Panoramique Polo  
Casablanca - Tél: 0522.52.19.90

sur rendez vous

1, rue Abou Adil Hallaf  
(ex rue Edmond Rostand)  
Quartier Gautier - Casa

Tél.: (0522) 20 91 17 / 27 17 68 / 27 83 57

TSV

u) antiperspirant SelsiaP

186,50 Aréné - Roll on (75g)

E 601,50

~~Dr. CHOUETTE, Médecin  
Dermatologue et Vénérologue  
143, Rue Hassan II, Casablanca  
Tél: 0522.52.19.99~~

PHARMACIE CALIFORNIE  
ALI ALAMI  
Docteur en Pharmacie  
435, Bd. Panoramique Polo  
Casablanca - Tél: 0522.52.19.99